

délégués - en exercice ...	97
- présents	52
Pouvoirs	06
Total votants	58

Affaire n°171/04-2025

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - ADOPTION



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU SIETOM
SEANCE DU 7 avril 2025

L'An deux mil vingt-cinq le lundi 7 avril à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 31 mars 2024 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, Président.

Secrétaire de séance : Hocine Oumari

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Bruno REMOND, Jean-Paul MOSNY, Patricia CASIER, Eric CANTAREL, Olivier DEVAUX, Guillaume CHATELOT, Jean-Paul BONVOISIN, Patricia CHAUVAUX, Jean-Michel METIVIER, Jean-Claude OMNES, Deborah BERNARD, Virginie BRINJEAN, Marc HOUOT, Alain BRUCHER, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU titulaires et Olivier FAGE, Pierre MURON, Daniel SARAZIN, Martine WESOLOWSKI, suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Joël BIGOT, Christophe COULOUMY, délégués titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Yannick PONCE, Michelle BOUILLAND CHAUVEAU, délégués titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Fernande TREZENTOS-OLIVEIRA, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Jean-Claude OLIVIERI, Gladys CELANIE, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Jean-Marie CHAVANCE, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Patrick SALMON, Laurent GAUTIER, Alain GREEN, titulaires et Patrick OFFROY suppléant.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Patrice LEGRAND, Stéphane ROBERT, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude COCQUELET, Jean-Claude MERAKCHI, Michèle BENECH, Laudiane MEIGNE-PORTES, Laurence BARBAUX, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, Jean-Claude DELAVAL, titulaires et Serge FONSECA, Régis THAUVIN, suppléants.

Pouvoirs :

- de M. Anthoine à M. Bonvoisin (CCBRC)
- de M. Saoût à Mme Chauvaux (CCBRC)
- de M. Foubert à M. Tabuy (CAPVM)
- de M. Bouchart à Mme Celanie (CAPVM)
- de M. Zerdoun à Mme Haller (CAPVM)
- de M. Tiennot à M. Chavance (CCPB).

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) :

Jean-Pierre Fernandes, Jean-Claude Cochet, Guillaume Klotz, Nicole Vibert,
Excusés : Jean-Pierre Meudec, Eric Piot.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Franck Grasseler, Pascale Prunet.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) :

Aline Couderc,

Excusée : Nathalie Canet.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG) :

François Benavente, Denis Thouvenot.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Gilles Bord, Nicolas Bourdelet, Thierry Tasd'homme, Jean-Pierre Boutheon

Excusé : Sofiane Ghozlane.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Grégoire Cordesse, Christine Fleck, Frédéric Marcoux,

Excusés : Eric Serafin-Bonvarlet, Marie-Paule Devauchelle, Christine Audineau, Claude Seveste.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) :

Marc Tétart, Thierry Maurer, Sébastien Gateau, Eddy Bapelle, Nathalie Robaey, François Moratille,
Hugues Marcelot, Arnaud Fabre

Excusés : Géraldine Mirat, David Vicente, Yann Lemaulf, Etienne Leroy, Josianne Trottier.

171/04-2025 Compte Administratif 2024- Adoption :

Conformément au compte de gestion du comptable public, le compte administratif est présenté aux délégués et le Président ne participant pas au vote quitte l'Assemblée,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Compte Administratif 2024 dressé par le Président,

Considérant que ces résultats sont conformes aux résultats du compte de gestion 2024 établis par le comptable public,

En l'absence du Président, Monsieur Becquart, 1^{er} vice-président, présente au vote le compte administratif 2024,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

ADOpte le compte de Administratif 2024 :

CA 2024	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	1 623 952,51	25 726 806,54	27 350 759,05
Dépenses	4 977 311,77	24 179 781,90	29 157 093,67
Résultat	- 3 353 359,26	1 547 024,64	- 1 806 334,62

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour extrait conforme,
Tournan-en-Brie, le 8 avril 2025.



Certifié exécutoire,
Par affichage et transmission,
en Préfecture.

Le Président,
Dominique RODRIGUEZ.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.